

Compte-rendu de réunion de la Commission Technique Départementale Cyclo Sport UFOLEP du CHER du mercredi 27 février 2019

Membres de la Commission Technique Départementale Cyclo Sport :

Yves AURAT (SLD Fussy) – Gilles BIEMMI (US Méreau) – Franck CABELLO (Levet TT)
Hervé DAVID (UC Mehun) – Frédéric DELANOUE (Levet TT) – Xavier DESSACHY (ASEAB)
Aurélien FOLTIER (VC Sancerrois) – Didier GUÉRIN (ASLD Saint-Doulchard)
Éric MADER (Cyclisme en Haut-Berry) – Roland MARTINAT (ECOM)
Alain MIHIET (Cher UFOLEP/USEP) – Laurent MOUSSY (Team Vélo Bourges)
Philippe PARIS (SLD Fussy) – Jean-Paul PERRUCHE (US Méreau)
Yvan SAVINA (Team Vélo Bourges) – Cédric THURIOT (CC Vierzon)
Gilles VERDENAL (CC Savigny-en-Septaine)

Présents : (Feuille de présence jointe en annexe 1)

Yves AURAT (SLD Fussy) – Gilles BIEMMI (US Méreau) – Frédéric DELANOUE (Levet TT)
Xavier DESSACHY (ASEAB) – Aurélien FOLTIER (VC Sancerrois)
Didier GUÉRIN (ASLD St-Doulchard) – Roland MARTINAT (ECOM)
Alain MIHIET (Cher UFOLEP/USEP) – Philippe PARIS (SLD Fussy)
Jean-Paul PERRUCHE (US Méreau) – Cédric THURIOT (CC Vierzon)
Gilles VERDENAL (CC Savigny-en-Septaine)

Thierry PACHOT (Président du Comité Directeur UFOLEP)

Absents excusés :

Franck CABELLO (Levet TT)

Marie-Christine CHARTRAIN (Référente UFOLEP)
Sybil CAMUS (Délégué UFOLEP/USEP)

✚ Ordre du jour :

1. Distribution des cartes cycloport et calendriers 2019
2. Présentation du document d'engagements en ligne
3. Lecture du nouveau Règlement Particulier 2019 de la CTD du Cher
4. Informations diverses.

1. Distribution des cartes cycloport et des calendriers cycloport 2019

- Le Responsable de la CTD, Alain MIHIET remercie pour leur présence la quasi totalité des responsables de clubs cycloport du Cher hors VTT ou de leurs représentants (voir annexe 2) ainsi que la présence des membres de la CTD.

19 clubs présents sur 28 clubs ayant déclaré une activité cycloport.

- Le Responsable de la CTD, Alain MIHIET rappelle l'ordre du jour et principalement les nouvelles directives administratives pour l'organisation d'épreuve sur route.

- Suite aux différentes relances dans les précédents comptes-rendus et rappels par messagerie,

Yves AURAT remercie tous les responsables de clubs pour le respect des délais pour la demande des cartes cycloport.

	2016	2017	2018	2019
1 ^{ère} catégorie	36	38	43	43
2 ^{ème} catégorie	69	63	64	64
3 ^{ème} catégorie	111	112	100	78
4 ^{ème} catégorie-A	47	37	33	26
4 ^{ème} catégorie-B	15	16	16	14
Féminines	13	10	9	11
Jeunes	1	2	3	0
Total :	278	268	259	236

Malgré une légère baisse de demande de cartes cycloport par rapport à la saison 2018. On peut espérer que la totalité des demandeurs seront tous compétiteurs.

Et, ne sont pas comptabilisés les retardataires habituels pour la demande des cartes cyclo sport ...

✓ **Rappel d'Yves AURAT :**

- Demande de cartes cyclo sport saison 2019 :

Les demandes de cartes cyclo sport sont à faire à Yves AURAT (coordonnées ci-dessous) exclusivement sur le formulaire réglementaire en vigueur sur le site "CYCLISME-UFOLEP18" rubrique "FORMULAIRES" dûment renseigné et non modifié. (voir annexe 3)

aurat.yves@neuf.fr

14, route de la Dorotheie 18500 MEHUN-SUR-YÈVRE

☎ 02-48-57-20-55 - 📞 06-09-97-41-38

<p>▶ ADMINISTRATION</p>		<p>▶ Formulaires</p>
	<p>Demande de cartons cyclo sport ou cyclocross 2018 - 2019</p> <p>Les demandes de cartons doivent être effectuées de préférence groupées, <u>avant le 15 Octobre</u> pour les cyclo-cross et <u>avant le 15 Février</u> pour les cartons cyclo sport.</p> <p>Toute demande complémentaire devra également être effectuée sur ce document.</p>	
	<p>Demande de Carte de Compétiteur Cyclo sport</p> <p>Pour tout nouveau licencié, la demande de carte de compétiteur devra être renseignée avec précision par l'adhérent. Celle-ci sera jointe à la demande de carton cyclo sport ci-dessus et envoyée à la CTD du Cher par le responsable de club.</p> <p>Sans ce document, le carton cyclo sport ne sera pas établi.</p>	

Toute demande de carte cyclo sport ne peut se faire uniquement si le demandeur est licencié UFOLEP activité cyclo sport.

Pour tout nouveau licencié, la demande de **carte de compétiteur** devra être renseignée avec précision par l'adhérent (voir annexe 4). Celle-ci sera jointe à la demande de carton cyclo sport ci-dessus et envoyée à la CTD du Cher par le responsable de club. Sans ce document, le carton cyclo sport ne sera pas établi.

Autre précision :

Au moment de la demande de la "carte de compétiteur", les licenciés "Série 3 FFC" ayant 50 points et moins au classement régional FFC de la saison précédente, devront fournir, à la Commission Départementale concernée la photocopie du classement régional FFC dans lequel apparaît leur classement et leur nombre de points.

2. Présentation du document d'engagements en ligne :

RÉSERVATION D'ENGAGEMENTS

MODALITÉS ET TARIFS

Préambule:

De nos jours, les organisateurs adoptent les services d'inscription en ligne car ils créent de la valeur ajoutée à la fois pour eux et pour leurs participants.

Les participants recherchent désormais des méthodes d'inscription pratiques, simples, sécurisées, rapides et instantanées avec des méthodes de réservation en un clin d'œil - en ligne.

Non seulement l'inscription en ligne améliore l'efficacité et élimine le travail papier inutile, mais elle permet également de maximiser la participation et d'améliorer les capacités marketing en donnant la possibilité aux participants de s'inscrire au moment et à l'endroit qui leur convient le mieux.

La billetterie de « Réservations d'engagements » propose trois options:

- ❖ **Option n°1.** Pour le coureur qui s'engage de lui-même aux compétitions.

Cette option permet l'achat de **10 ou 5 engagements**.

TARIFS		
10 Engagements	52 €	Remise 5,45 %
5 Engagements	26 €	Remise 5,45 %

- ❖ **Option n°2.** Pour les clubs qui effectuent les engagements de leurs coureurs.

Cette option permet l'achat de **10, 20 ou 50 engagements**. Vous obtiendrez un **identifiant**.

Cette option permet l'obtention des Bonus de Fidélité.

- ❖ **Option n°3.** Pour les clubs qui attribuent un certain nombre d'engagements à leurs licenciés.

Cette option permet l'achat de **20, 50, 60, 80, 100, 150, 200, 250 ou 300 engagements**.

Vous obtiendrez des **Codes promo** à remettre à chacun de vos coureurs ; ils pourront alors s'engager sur les épreuves de leur choix.

Cette option permet l'obtention des Bonus de Fidélité.

- ❖ **Bonus Fidélité.**

Les options n°2 et n°3, permettent d'obtenir des bonus de fidélité :

-> 60 engagements achetés = 5 engagements offerts soit une **remise de 7,7 %**.

Ces bonus pourront être acquis tout au long de la saison, chaque fois que 60 engagements ou multiples de 60 seront atteints.

- ❖ **Modes de règlements.**

Les règlements pourront s'effectuer par carte bancaire, virement bancaire ou chèque.

Le paiement par carte bancaire permet l'**utilisation immédiate** de la réservation sur l'épreuve de son choix.

Le virement bancaire ou chèque ne permettra l'utilisation des engagements qu'après réception du virement ou du chèque correspondant (24 à 72 heures)

3. Lecture du Règlement Particulier de la CTD Cyclo Sport UFOLEP du CHER

Le Règlement Particulier de la CTD Cyclo Sport UFOLEP du CHER sera annexé en pièce jointe lors de la diffusion du compte-rendu de réunion.

4. Informations et rappels divers :

- **Fiche de réversion et timbres d'engagements :**

Dans le cadre de la comptabilité analytique mise en place en 2018, il est rappelé que la **fiche de réversion** présente sur le calculateur CTD et les **timbres d'engagements** reçus lors d'une manifestation doivent être impérativement retournés au trésorier de la PAC (Promotion de Activités Cyclistes) à l'issue de l'épreuve.



FICHIERS SPÉCIFIQUES POUR ORGANISATEURS DU CHER

Effectuez rapidement votre calcul de reversement
de la part engagements Club / Commission Technique

Télécharger la Fiche de Reversion route 2019



[Télécharger](#)

FICHE DE REVERSION D'ENGAGEMENTS

** Compléter les informations concernant votre épreuve :

* Date de l'épreuve: _____

* Lieu de l'épreuve: _____

* Club organisateur: _____

Compléter les deux cellules rouges et bleues (en cas de non-membre)

Nombre total de partants: 5,00 €	100	=	507,50 €
Part CTD: (5,00 € x 1.000)	4,33 €	x	320 = 132,56 €
Part Commission Technique:	1,68 €	x	320 = 175,00 €
Engagements espèces (chq, en ligne):	3,00 €	x	80 = 240,00 €
Engagements sur timbres UFOLEP:	3,50 €	x	80 = 280,00 €

La contribution doit au Club: 45,00 € (base prise en compte de l'ACT)

Verification: 40,00 € + 48,00 € = **88,00 €** (Part Club)

Calcul pour les clubs couverts par une assurance-RAT (10000€)

Aide apportée par la Commission Technique: 0,00 €

La contribution doit au Club: 45,00 € (base prise en compte de l'ACT)

Imprimer cette fiche et faire parvenir au trésorier de la CTD du CHER en y joignant les timbres d'engagements UFOLEP et pour les clubs qui doivent reverser un montant à la CTD) le timbre correspondant.

Signature de l'organisateur

- **Présentation de l'application Activ'Bike :**

Développée pour les activités cyclistes et pour une utilisation exclusive par l'UFOLEP, cette application sera rapidement l'outil de référence de tous les pratiquants, des officiels et des dirigeants. A télécharger sur votre téléphone portable.



QUE POURREZ-VOUS FAIRE AVEC CETTE APPLI :

- Contrôler les licences (par nom, par n° de licence)
- Scanner le code à barres de la licence ou de la carte
- Contrôler les cartes
- Contrôler les résultats par licenciés
- Contrôler les résultats des courses
- Visualiser les différents calendriers
- Vous engager en ligne (ou vous désengager)
- Établir l'itinéraire pour vous rendre sur une épreuve
- Consulter les renseignements concernant l'épreuve (heures de départ, catégories admises, etc.)

gories admises, etc.)

- Communiquer avec l'organisateur (s'il a renseigné les renseignements) par mail, par SMS, par téléphone.
- Recevoir les dernières informations de la CNS
- Profiter des offres commerciales de nos partenaires.
- Et bien d'autres choses encore...

En résumé, tout ce qu'il est visible sur le site internet de la Commission Nationale Activités Cyclistes, peut l'être sur l'appli Activ'BIKE.

ACTIV'BIKE

L'APPLI MOBILE DES LICENCIÉS DES DIRIGEANTS ET DES OFFICIELS

UNE RÉALISATION SPORTDEV POUR L'UFOLEP

Déjà plus de 1000 utilisateurs
Note 4.4 sur le Google play

Super appli, vraiment
que tout les conseils et
organisateur utilisent et
démontrent les calendriers et les
classements. Bravo pour cette
application remarquable

- Rappel du Règlement National : Contrôles médicaux :

CONTRÔLES MÉDICAUX

RAPPEL DU RÈGLEMENT NATIONAL

A-2 / CONTRÔLES MEDICAUX

Référence au Règlement Disciplinaire de l'UFOLEP relatif à la lutte contre le dopage humain (voté lors de l'AG de Chartres le 12.04.2008)

L'usage des stimulants et produits dopants est interdit.

Afin de sauvegarder la santé des sportifs, des contrôles peuvent être effectués, sans préavis, à tout moment, après un entraînement, lors d'une épreuve ou d'un championnat, par un médecin mandaté par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ou l'une des Directions Régionales.

Le contrôle se déroule actuellement sous la forme d'un prélèvement d'urine dont les échantillons sont expédiés, pour analyse, au Laboratoire National de Lutte contre le Dopage.

Il appartient à chaque sportif de s'assurer, à l'issue d'une épreuve, s'il y a ou non, contrôle et s'il a été retenu pour subir celui-ci.

Les coureurs sont convoqués aux contrôles à l'aide d'un formulaire de notification.

L'organisateur est tenu de fournir au moins une escorte pour chaque coureur devant se soumettre à un contrôle. L'escorte restera à proximité du coureur, l'observera en permanence et l'accompagnera au poste de contrôle.

Si aucune escorte n'est présente, le coureur se rendra immédiatement au poste de contrôle anti-dopage.

L'absence d'une escorte ne pourra en aucun cas justifier le fait que le coureur ne se soit pas présenté dans les délais au poste de contrôle anti-dopage.

L'organisateur est tenu de prévoir, pour le bon déroulement du contrôle médical, un local adéquat composé de trois pièces distinctes, la première pour l'attente, la seconde pour les opérations administratives et la troisième pour le prélèvement, avec toilettes et eau courante.

Outre table et chaises, l'organisateur doit prévoir de déposer dans la pièce pour le prélèvement, des bouteilles d'eau minérale capsulées, en quantité suffisante.

En cas de contrôle positif, la Commission Nationale de lutte contre le dopage de 1ère Instance de l'UFOLEP sera saisie du dossier.


○ **Comptes rendus d'épreuve ou PV :**

Pour rédiger le compte rendu de l'épreuve, une page spécifique à été créée sur le site "cyclisme-ufolep18.fr" rubrique "Administration" → "Etablir votre PV d'épreuve"

Attention l'adresse email d'envoi des documents a changé.
Nouvelle adresse : resultats-cycloport@cyclisme-ufolep18.fr

▶ ADMINISTRATION

▶ Etablir votre PV d'épreuve

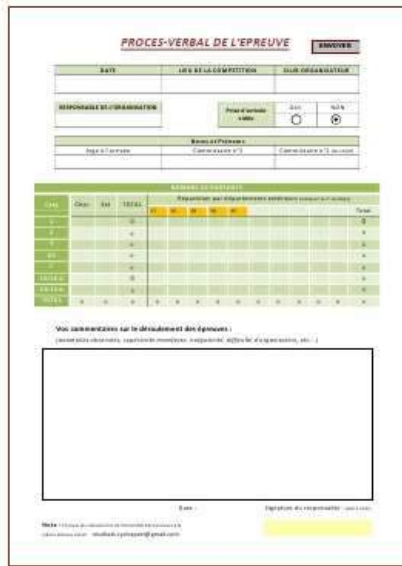


Département du Cher

**ÉTABLIR LE COMPTE RENDU
DE VOTRE ÉPREUVE**

Les documents cités ci-dessous sont à envoyer dans les **48 heures maximum** qui suivent votre manifestation.

Comme le prévoit le règlement National Cyclospor, le "Procès-Verbal" de l'épreuve doit être rempli par l'organisateur en collaboration avec l'officiel mandaté sur votre compétition. Il sera ensuite envoyé à la Commission Technique Départementale qui est chargée d'en assurer la gestion.

Enregistrer le formulaire PDF:	Modalités d'utilisation
	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer sur votre PC le formulaire PDF interactif puis ouvrez le pour le compléter. - Remplir les diverses informations. - Remplir le tableau des partants par catégories ainsi que la répartition par départements. - Signaler les problèmes rencontrés (coureurs lâchés, problème d'organisation, supériorités manifestes, etc. ...) - Dater et Signer. <p>Vous pouvez imprimer le document ou l'enregistrer sur votre PC avant d'effectuer l'envoi.</p> <p>Envoyer le formulaire (bouton "ENVOYER") il partira par votre messagerie. Si vous rencontrez une difficulté, vous pouvez l'envoyer en "Pièce Jointe" par email.</p> <p style="text-align: center; color: yellow;">ATTENTION nouvelle adresse email:</p> <p style="text-align: center;">resultats-cycloport@cyclisme-ufolep18.fr</p>

○ **Licence :**

Même si elle est individuelle, la licence UFOLEP ne peut être délivrée qu'au titre d'une association affiliée UFOLEP. Elle est valable pour la saison sportive UFOLEP allant du 01septembre au 31 août de l'année civile suivante.

La carte cyclospor, qui détermine entre autres la catégorie d'âge, est désormais référencée par année civile (à cheval sur deux saisons sportives UFOLEP) du 01 janvier au 31 décembre).

- **Accès à la carte Cyclo sport UFOLEP :**

Peuvent prétendre à une carte cyclo sport :

- Tout nouveau licencié UFOLEP n'ayant jamais pratiqué le cyclisme en compétition. Il sera classé en 3^{ème} catégorie pour la pratique du cyclo sport.
- Toute nouvelle licenciée UFOLEP n'ayant jamais pratiqué le cyclisme en compétition. Elle sera classée en catégorie "Féminines" pour la pratique du cyclo sport.

Toutefois, si elle le désire, elle pourra demander à être classée en 4^{ème} catégorie ou en 3^{ème} catégorie. Dans ce cas, le choix sera fait pour la saison complète ; lui sera appliqué le règlement "des montées" afférent à la dite catégorie.

Pour le reste des conditions, voir le Règlement National UFOLEP 2019.

http://www.ufolep-cyclisme.org/WW_WebDoc

- **Tenue vestimentaire :**

Tout équipement vestimentaire susceptible d'influencer la performance du coureur est prohibé. Il est notamment interdit de porter des éléments vestimentaires non essentiels pouvant diminuer la résistance de pénétration dans l'air ou de modifier la physiologie du coureur (compression – étirement – soutien).

- **Le casque :**

Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les catégories, pendant les compétitions mais également en préambule de celles-ci, lors de la reconnaissance des circuits (Route - Contre-la-montre). Les cyclo sportifs qui ne seront pas pourvus de cette protection se verront interdire le départ. Chaque concurrent devra le conserver correctement attaché, durant toute l'épreuve. Tout contrevenant sera mis hors compétition.

Compte tenu des nouvelles dispositions APAC, à partir du 01 septembre 2012, le port du casque est obligatoire pour toutes les sorties et/ou entraînements (individuels ou de club).

- **Les socquettes :**

La hauteur maximale des socquettes se situe à mi-chemin entre la cheville et le genou.

- **Tenue lors des cérémonies protocolaires :**

Pour toute cérémonie protocolaire, la tenue cycliste est obligatoire. En cas de non-respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium.

- **Tarif épreuve pour la saison 2019 :**

5,50 € (engagement à l'avance) ou 8 € sur place.

Pour l'organisateur, la réversion par coureur est de **1,40 €** (1,00 € pour la CTD et 0,40 € à la Région)

- **Challenge départemental route :**

Le challenge départemental par points sera remis en place pour la saison 2019. Le barème de points a été sensiblement modifié pour les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégorie (à consulter sur le site)

Toutes les épreuves du calendrier départemental seront prises en compte.

Nota : Un cycloportif ne peut être vainqueur **2 années** de suite dans la même catégorie, auquel cas, l'année suivante il serait classé en catégorie supérieure (à l'exception, évidemment, des cycloportifs de 1^{ère} catégorie).

- **Rappel de la réglementation pour toutes manifestations sur la voie publique :**



Voir <http://www.cyclisme-ufolep18.fr/images/media/reglements/reglement-voie-publique2015-r.pdf>

- **Examen des demandes de changement de catégorie le 26 avril 2019 :**

La demande est à faire **avant le 24 avril 2019** exclusivement sur le formulaire réglementaire en vigueur sur le site Velo18 rubrique CYCLISME – UFOLEP 18 dûment renseigné (voir annexe 5).

Aucune demande ne sera prise en considération sur un autre document.

Le demandes de changement de catégorie seront étudiées lors de la réunion du 26 avril 2019 si les conditions du § 9-1 b) du Règlement Particulier de la CTD du Cher sont remplies (voir extrait ci-dessous).

RAPPELS :

- **RESULTATS EXTERIEURS AU DEPARTEMENT DU CHER.**

Pour faciliter la transmission des informations, remplir le formulaire en ligne sur le site www.cyclisme-ufolep18.fr rubrique, "VOS RÉSULTATS EXTERIEURS AU DEPT".

Si les places ne sont pas déclarées dans **un délai de 5 jours**, les points obtenus seront **doublés**. Possibilité "éventuelle" de contacter le responsable de la gestion des points de la CTD en cas de difficulté.



ACTIVITES CYCLISTES UFOLEP DU CHER

ACCUEIL CONTACT COMMISSIONS TECHNIQUES VELO 18 CNS - CYCLOSPORT UFOLEP DU CHER Nous suivre aussi sur: facebook

Vous êtes ici : ACCUEIL > VOS RESULTATS EXTERIEURS AU DEPT

Merci de communiquer à la Commission Technique Départementale UFOLEP du Cher
votre place obtenue dans les 5 premiers dans un département extérieur au Cher.

(Image of a cycling race peloton)

Mes coordonnées

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Nom * Prénom * Email *

N° Tel Mon Club * Ma Catégorie

Si besoin, je préfère être contacté par Email Tel

Suivant

Left sidebar menu items:
 ▶ INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS
 ▶ VOS RESULTATS EXTERIEURS AU DEPT (highlighted)
 ▶ CLUBS DU CHER
 ▶ ADMINISTRATION
 ▶ NOS COMPETITEURS
 ▶ LES CHALLENGES
 ▶ PETITES ANNONCES
 ▶ DIVERS

Statistics:
 Aujourd'hui: 128
 Hier: 132
 Cette semaine: 563
 Ce mois: 2697
 Total: 137492

jeudi 22 février 2018 22:10

Alain Mihiet
Créateur et Webmaster du site

Renseigner tous les champs obligatoires (*) du formulaire et entrer le code de sécurité puis envoyer.

- Merci de poursuivre votre enregistrement et Envoyer -

Mon résultat sur l'épreuve

Lieu de l'épreuve *	<input type="text"/>
Département *	<input type="text"/>
Date de l'épreuve *	<input type="text"/> ...
Catégorie de l'épreuve *	<input type="text" value="3ème catg"/>
Nombre de partants	<input type="text"/>
Place réalisée (dans les 5 premiers) *	<input type="text"/>

Entrez le Code de Sécurité

INFORMATION: Si vous souhaitez revenir à la page précédente, remplir d'abord tous les champs de cette page à l'exception du code de sécurité. Ensuite cliquez sur "Retour".

Vous recevrez un message de félicitations puis votre résultat sera pris en compte par les responsables des points et des palmarès.

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Félicitations pour la place réalisée et merci de l'avoir communiquée à la CTD du Cher. Celle-ci sera prise en compte pour le calcul de vos points et/ou la mise à jour de votre palmarès.

Pour revenir à la page d'accueil, cliquez sur le bouton ACCUEIL du menu supérieur.

A bientôt.

Fin de séance.

- **Prochaine réunion de la CTD :**

Vendredi 26 avril 2019 à 18h30 à l'UFOLEP du Cher, 5 rue Samson – BOURGES.

 **Ordre du jour :**

1. Étude des demandes de changement de catégorie
2. Informations et questions diverses.

Le Secrétaire

Xavier DESSACHY

Le Responsable de la Commission Technique
Départementale Cyclo sport UFOLEP du CHER

Alain MIHIET

Annexe - 1 -

COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE
CYCLOSPORT UFOLEP DU CHER 2018 - 2019

FEUILLE DE PRÉSENCE
RÉUNION DU 27/02/2019

NOM	Prénom	CLUB	Emargement	Absent	Excusé	Non excusé
AURAT	Yves	SLD FUSSY	<i>Yves Aurat</i>			
BIEMMI	Gilles	US MÉREAU	<i>Gilles Biemmi</i>			
CABELLO	Franck	LEVET TT	-----	X	X	
DAVID	Hervé	UC MEHUN	<i>Hervé David</i>			
DELANOUE	Frédéric	LEVET TT	<i>Frédéric Delanoue</i>			
DESSACHY	Xavier	ASEA BOURGES	<i>Xavier Dessachy</i>			
FOLTIER	Aurélien	VC SANCERROIS	<i>Aurélien Foltier</i>			
GUERIN	Didier	ASLD ST DOULCHARD	<i>Didier Guerin</i>			
MADER	Éric	CYCLISME EN HAUT BERRY	<i>Éric Mader</i>			
MARTINAT	Roland	ECOM	<i>Roland Martinat</i>			
MIHIET	Alain	CHER UFOLEP/USEP	<i>Alain Mihiet</i>			
MOUSSY	Laurent	TEAM VELO BOURGES	<i>Laurent Moussy</i>			
PARIS	Philippe	SLD FUSSY	<i>Philippe Paris</i>			
PERRUCHE	Jean-Paul	US MÉREAU	<i>Jean-Paul Perruche</i>			
SAVINA	Yvan	TEAM VELO BOURGES	<i>Yvan Savina</i>			
THURIOT	Cédric	CC VIERZON	<i>Cédric Thuriot</i>			
VERDENAL	Gilles	CC SAVIGNY EN-SEPTAINE	<i>Gilles Verdénal</i>			
TOTAL				1	1	

Annexe - 2 -

COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE
CYCLOSPORT UFOLEP DU CHER 2018 - 2019

FEUILLE DE PRÉSENCE
RÉUNION DU 27/02/2019

Prénom - NOM	CLUB	Emargement	Absent	Excusé	Non excusé
Didier ANDRE	AC CHATEAUNEUF	<i>[Signature]</i>			
Denis CHAMBRE	AC GORDONNIENNE	<i>[Signature]</i>			
Laurent GANIEUX	AL LA CHAPELLE ST-URSIN	<i>[Signature]</i>			
Xavier DESSACHY	ASEA BOURGES	<i>[Signature]</i>			
Luc MORIN	ASLC MECACHROME	-----	X		X
Didier GUERIN	ASLD SAINT-DOULCHARD	<i>[Signature]</i>			
Alain MAUPETIT	CC SAVIGNY-EN-SEPTAINE	<i>[Signature]</i>			
Daniel CHAMARD	CC VIERZON	<i>[Signature]</i>			
Patrick MIGAYRON	CLUB CYCLISTE BRINONNAIS	<i>[Signature]</i>			
Valéry RONDIER	CSLG SAM	-----	X		X
Michaël CAQUAIS	CYCLISME EN HAUT BERRY	-----	X		X
Gilles BENOIT	CYCLOS ST-ELOY-DE-GY	-----	X		X
René LEDUC	EC DU CHER	<i>[Signature]</i>			
Roland MARTINAT	ECOM	<i>[Signature]</i>			
Franck CABELLO	LEVET TT	<i>[Signature]</i>			
Michel VARANNES	LOCO SPORT VIERZON	<i>[Signature]</i>			

Annexe - 2 - (suite)

COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE
CYCLOSPORT UFOLEP DU CHER 2018 - 2019

FEUILLE DE PRÉSENCE

RÉUNION DU 27/02/2019

Prénom - NOM	CLUB	Emargement	Absent	Excusé	Non excusé
Yves AURAT	SLD FUSSY	<i>[Signature]</i>			
Christophe YHUEL	TEAM CYCLING MENETOU-SALON	-----	X	X	
Lucile DAGOIS	TEAM CYCLISTE GRON	-----	X	X	
Pascal GAUMET	TEAM VELO BOURGES	<i>[Signature]</i>			
Sylvain BERRY	UC FOECY	<i>[Signature]</i>			
Éric PETIT	UC HENRICHEMONT	-----	X		X
Hervé DAVID	UC MEHUN	<i>[Signature]</i>			
Jacques GIRAUDON	US MEREAU	<i>[Signature]</i>			
Henri LORD	VAILLY LOISIRS VELO	-----	X		X
Didier DUFOUR	VC LIGNIERES	-----	X		X
Claude PATAUD	VELO CLUB SANCERROIS	<i>[Signature]</i>			
Thierry PACHOT	VIGNOUX VELO VERT	<i>[Signature]</i>			
	TOTAL		9	2	7

Annexe - 3 -

DEMANDE DE CARTES DE CYCLO-CROSS OU CYCLOSPORT 2019

CLUB:
Correspondant:
Couleur du Maillot:

Nombre de calendriers (route) co

Nbre	Catg Age	Catg Valeur 1, 2, 3, 4a ou 4b	Nom Prénom	H ou F	Né(e) le	N° de licence UFOLEP	Licenciés FFC		Adresse mail
							Préciser 3ème catg ou PC Open, D1, D2, D3, D4	Nombre de points FFC pour les 3èmes catgs	

Les colonnes grisées sont remplies automatiquement après avoir indiqué le Nom, le sexe (H ou F) et la date de naissance.
Pour la 4ème catégorie (route uniquement), préciser 4a ou 4b. Formulaire à faire parvenir par mail à : aurat.yves@neuf.fr

RAPPEL: Pour les nouveaux licenciés, les demandes de cartes devront impérativement être accompagnées du formulaire individuel de demande de carte de compétiteur (cyclo-sport ou cyclocross)

Annexe - 4 -

Fiche 20
Remplace les formulaires précédents

**DEMANDE individuelle
d'une carte « Compétiteur cyclo sport »**

1/ NOM Prénom Sexe M ou F

Date de naissance **N° téléphone**

2/ Si vous avez déjà été licencié(e)
Nom et adresse de votre dernière association

Etiez-vous licencié(e) UFOLEP et/ou FFC et/ou FFGT
Cochez la(les) case(s)

Année de votre dernière licence et votre catégorie dans cette(ces) fédération(s) au 31 décembre de cette année-là

UFOLEP Année : Catégorie : FFC Année : Catégorie : Nombre points :

FSGT Année : Catégorie :

Avez-vous pratiqué ou pratiquez-vous ?

Le duathlon OUI NON Le triathlon OUI NON Le VTT de compétition OUI NON

3/ Si vous souhaitez adhérer simultanément à une autre fédération. Laquelle ?

FFC FSGT Autre (précisez)

Vous avez (ou allez demander) une licence FFC Catégorie : Pass'Cyclisme Pass'Cyclisme Open
3* catégorie Junior

FSGT Catégorie «route» (précisez) :

4/ JEUNE – AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père, mère ou tuteur (*), autorise mon
Enfant (nom et prénom) à pratiquer le cyclisme de compétition au sein de l'Ufolep.
J'autorise les organisateurs à faire soigner mon enfant et à prendre toutes mesures (y compris une hospitalisation) que nécessiterait son état de santé, conformément aux prescriptions du corps médical consulté.

A, le
Signature

(*) Barrer la mention inutile

5/ Après avoir pris connaissance des Statuts de l'UFOLEP et des règlements concernant le cyclo sport UFOLEP, je souhaite obtenir une carte cyclo sport dans l'Association suivante :

Je certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus.

A, le
Signature du demandeur ou de son représentant légal pour les mineurs

Annexe - 5 -

CYCLOSPORT UFOLEP
DEMANDE DE CHANGEMENT DE CATEGORIE

NOM Prénom

Association N° de licence

Date de naissance

(dans la mesure du possible, joindre une photocopie de la licence pour faciliter l'identification du demandeur)

Catégorie actuelle demande son changement vers la catégorie
suivante

Motifs de cette demande :

I

Résultats des dernières épreuves auxquelles j'ai participé :

Visa du Demandeur :

Nom du Responsable Club :

Date :

Visa :

Date :